



## Mode d'emploi

Adapter le nombre de sachets (10g) préconisés par boîte appât à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit.

Le nombre de boîtes appât est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

Le nombre d'appâts disposés par boîte appât doit être adapté aux doses d'applications validées.

Utilisation en intérieur et autour des bâtiments :

-faible infestation : de 25 à 50 g de produit espacé de 2 à 3 mètres

-forte infestation : de 25 à 50 g de produit espacé de 1 à 1,5 mètres

En cas de forte infestation, inspecter et réapprovisionner les boîtes appâts 3 jours après la 1ère application puis une fois par semaine

En cas de faible infestation, inspecter et réapprovisionner les boîtes appât une semaine après la 1ère application puis une fois tous les 15 jours Renouveler le remplissage des boîtes jusqu'à l'arrêt de la consommation.

Délai nécessaire pour l'apparition de l'effet biocide : compris entre 3 et 14 jours après l'ingestion de l'appât.

### **Précautions d'emploi :**

Ne pas ouvrir les sachets Le port de gants est recommandé.

Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles.

Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec des aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Se laver les mains après utilisation.

Stocker le produit à l'abri de la lumière.

Retirer toutes les boîtes appât après la fin du traitement

Ne pas nettoyer les boîtes appât entre 2 applications.

Déposer les boîtes usagées en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.

L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé.

Les appâts non consommés et non utilisés doivent être collectés et déposés en déchèterie ou tout autre centre de collecte approprié.

Dangereux pour les chiens et les chats.

Utilisez les produits biocides avec précaution.